Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 3

Rubrik: Dialogue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les étrangers en Suisse

Les lettres publiées dans la «Revue Suisse» 1/94 sur le thème «Les étrangers en Suisse» ont provoqué de votre part de nombreuses réactions. Nous en publions quelques-unes qui sont représentatives du courrier reçu. Nous mettons ainsi un terme à ce débat parce que nous avons également reçu des lettres concernant d'autres thèmes.
La rédaction

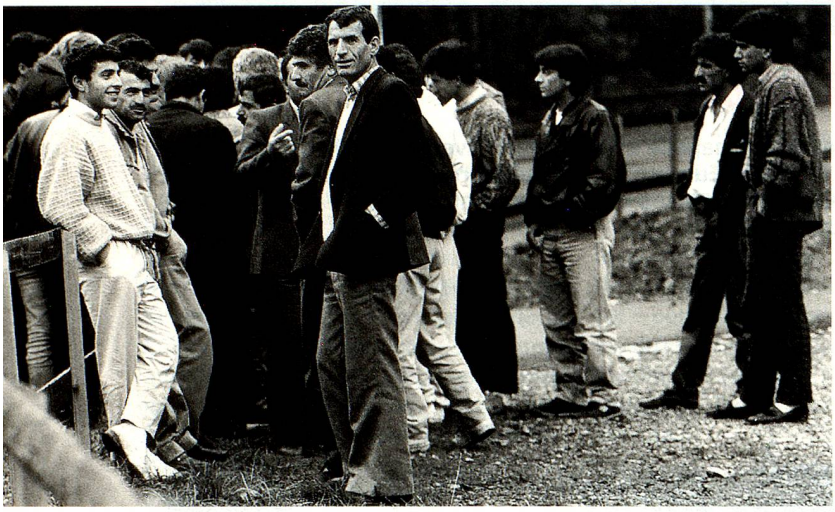

Dans quelle mesure la Suisse doit-elle être ouverte à l'égard des étrangers? Cette question a provoqué chez les lecteurs de la «Revue Suisse» des réactions contradictoires. (Photo: Keystone)

Dans leurs lettres, certains lecteurs vivant loin de la Suisse semblent avoir oublié une chose: à savoir que les Suisses de l'étranger sont eux aussi des étrangers dans le pays qui les a accueillis.
Wolfgang Urbantschisch, A–Graz

La plupart des lettres de lecteurs parues dans le no 1/94 m'ont frappée. Si les opinions qui y sont exprimées devaient être représentatives des Suissesses et Suisses de l'étranger, je me gênerais. Je considère comme particulièrement affligeant que l'on avance même des arguments qui ont des relents de racisme et que l'on représente le «Suisse moyen» – mais que signifie donc ce terme? – comme un être exceptionnel, qui est supérieur aux autres.
Verena Kuhn, B–Bruxelles

C'est avec une certaine stupeur que j'ai constaté la xénophobie d'un certain nombre de mes compatriotes. J'avais toujours pensé que le privilège de la Suisse était de faire vivre ensemble des gens de confessions et de cultures différentes et que sa vocation était celle d'un trait d'union. Ne sommes-nous pas fiers de ce que la Suisse ait pu être autrefois le refuge des exilés?
Cécile Blanc, F–Saint-Genis-Laval

Comment peut-on avoir des idées aussi racistes quand on est soi-même un étranger là où on vit? Les Suisses ne sont tout de même pas une race spéciale que le monde entier attendait. Précisément de la Part des Suisses de l'étranger, je me serais attendu à davantage de compréhension et de solidarité à l'égard d'autres étrangers.
Barbara Merki, GR–Chania

Mes félicitations à vos lecteurs! Le monde entier lutte contre le choc provoqué par la renaissance du nationalisme, le mépris croissant des droits de l'homme, les guerres (civiles) provoquées par le chauvinisme et les incendies meurtriers dus au racisme. Ces lettres de lecteurs d'une insolence sotte sont un nouveau coup bas. Je ne m'attendais pas à autant d'ignorance et d'égoïsme helvétique chez des gens qui savent par expérience ce que c'est que d'être un étranger.
Andrea Dahli, D–Hamburg

Les articles parus dans l'édition en question de la «Revue Suisse» étaient très objectifs; ils n'étaient favorables ni aux idées de la droite, ni à celles de la gauche. Moi-même, j'aime mon pays, avec tous ses avantages et ses désavantages. Cela ne signifie pas pour autant que je crie au scandale quand je vois une tête sortir d'un drapeau suisse déchiré.
Rolando Casanova, Ouganda–Kampala

Je constate avec étonnement que «nous», les Suisses de l'étranger, paraissons être situés plus à droite et être plus conservateurs que les Suisses eux-mêmes.
K. Müller, Irl-Gainstown

L'arrogance et l'égoïsme avec lequel mes chers compatriotes un peu bornés considèrent les étrangers est pour moi une énigme. L'un d'entre eux a-t-il choisi de naître en Suisse? Moi, par exemple, je suis reconnaissant d'y être né. Tous les êtres humains qui ont vécu dans des régions frappées par la guerre ou la misère méritent notre compassion et notre aide dans tous les cas où cela est nécessaire.
Heidi Gulatee, Can–Montréal

Les lettres de lecteurs m'ont fait perdre les illusions que j'avais, à savoir que les Suisses de l'étranger seraient à même – grâce à leur propre expérience dans un pays étranger – de faire des propositions propres à faire avancer le débat sur l'intégration.
Pierre-Alain Blanc, D–Munich

Moi aussi, je suis Suissesse à cent pour cent et je suis fière de l'être. J'ai vécu dans différents pays et, en tant qu'étrangère, je n'ai jamais subi de discriminations. Pourquoi les étrangers vivant en Suisse ne devraient-ils pas jouir du même respect?
Margrit Schneebaum, Isr–Tel-Aviv

Europe: déficit démocratique?

Il est certain que le processus de l'intégration européenne ne peut ni être arrêté, ni être accéléré par des votations. Les Accords de Maastricht et l'Union européenne sont désormais entrés en vigueur. Il ne faut pas oublier que cela a été rendu possible surtout par des décisions des parlements et non par des votations populaires. En tant que «vétéran» parmi les Suisses de l'étranger, je me demande souvent si les Suisses de l'intérieur qui déplorent le non de la Suisse à l'EEE connaissent suffisamment les conditions politico-administratives dans les pays de l'UE... Lors des difficultés rencontrées au moment de la ratification des Accords de Maastricht, nombreux ont été les politiciens et journaux qui ont commencé à se poser des questions sur les dangers d'un déficit démocratique dans l'UE. Pour savoir s'il s'agit là seulement d'un danger ou si l'Etat a, dans divers pays, mis les citoyens sous tutelle et les a dépossédés de leurs droits en vertu de la constitution, le mieux est de le vérifier dans les différents pays, dans les régions autonomes et dans les communes.
Aroldo Gamper, E–Berja ■